

Département du Jura
Arrondissement de DOLE
COMMUNE DE SAINT-THIEBAUD
Canton d'Arbois

Nbre de membres en
exercice : 7

Nbre de membres
présents : 7

Nbre de suffrages
exprimés : 7

Pour : 7
Contre :
Abstentions :

Le 21 mars 2026

Séance à 11 heures 00 en Mairie de Saint-Thiebaud

BUDGET COMMUNAL

Date de convocation : 16 mars 2026

Etaient Présents : MM. GUINCHARD Jean-Marc, JUGE Guilhem,
CZECH Nathalie, BELLE Mélanie, ERED Jérémy, CETRE VEILLARD
Gwladys, SOULIER Philippe.

Était excusé :

Secrétaire de Séance : Nathalie CZECH



2026-08

Objet : CRÉATION DU POSTE DES ADJOINTS

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-2 ;
Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre
puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Décide la création de 1 poste d'adjoint.

Le Maire,
GUINCHARD Jean-Marc

Secrétaire de séance
Nathalie CZECH

